

Déclaration liminaire des représentants du personnel
de Solidaires Finances Publiques
au CTL du 23 juin 2015

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons ouvrir ce Comité Technique Local sans analyser le contexte général.

Sous couvert du dérapage de la dette et de la maîtrise des déficits publics, les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement démontrent leurs limites et bien plus encore, contribuent à affaiblir la croissance et à augmenter de manière inexorable le taux de chômage.

En privilégiant uniquement l'offre au détriment de la demande, ce gouvernement ne prend pas en compte les attentes des citoyens concernant entre autre leur pouvoir d'achat. Celui-ci ne cesse de se dégrader au fil des ans.

La crise économique et celle des institutions ont créé une perte de repères et le décrochage des citoyens envers les choix effectués par un gouvernement sourd face aux alertes des électeurs. Depuis plusieurs mois la colère s'est installée.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts forts sur nos missions, nos structures et nos emplois.

Depuis plus de 10 ans notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le service public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux suppressions massives d'emplois, plus de 30000, les vacances d'emplois passées sous silence par la direction générale altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Le constat est affligeant :

- Une charge de travail qui ne cesse de croître.
- Un service qui fait pression sur la qualité des missions faute de moyens.
- Une complexité fiscale qui demande une forte technicité, technicité qui n'est plus reconnue par notre propre administration.

Le manque de moyens frappe tous les services, toutes les missions.

Pour Solidaires Finances Publiques cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement.

Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et qu'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux soit rapidement mis en œuvre.

Pour Solidaires Finances Publiques toutes les missions de la DGFIP doivent être qualifiées de prioritaires, les services devant bénéficier des moyens adéquats à leur bonne réalisation.

Les conditions de vie au travail se détériorent au quotidien pour l'ensemble des agents. La pression est continue et cela sans la moindre reconnaissance : le gel du point d'indice depuis 2010, le gel des primes, la suppression de l'indemnité exceptionnelle, un plan de qualification en berne, un pouvoir d'achat qui se dégrade inexorablement. Tel est le constat non pas pessimiste mais simplement et banalement lucide de

la dérive de la DGFIP. Si on souhaitait démobiliser les agents de cette administration on ne pourrait pas mieux s'y prendre.

Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer ces dérives et leurs conséquences.

Cette déclaration liminaire n'est pas qu'un constat, c'est un avertissement et une mise en garde.

Pour la DISI Paris-Normandie, nous souhaitons rappeler les règles de fonctionnement du CTL concernant les déclarations liminaires. En effet, Mme la Présidente, vous aviez lu une lettre ouverte adressée par la CGT lors du CTL du 16 janvier 2015 et l'aviez considérée comme une liminaire. Solidaires Finances Publiques l'avait acceptée exceptionnellement dans le cadre du dialogue social. Lors du dernier CTL, vous avez lu à nouveau une lettre ouverte de la CGT annonçant leur boycott alors qu'un de leurs élus était présent en séance. Constatant que la CGT use et abuse de ce procédé, nous vous demandons de faire respecter la réglementation en vigueur.

Quant à l'ordre du jour du présent CTL, et plus particulièrement sur le point des transferts d'emploi d'un ESI vers un autre, Solidaires Finances Publiques dénonce cette pratique et exige l'attribution d'effectifs supplémentaires lorsque de nouvelles missions sont attribuées à un établissement. Notamment dans le cadre de la ré-internalisation de l'exploitation applicative Hélios, l'administration n'a pas anticipé ce transfert de charge en allouant les moyens nécessaires. En conséquence, Solidaires Finances Publiques n'accepte pas de dépouiller un établissement au profit d'un autre et n'approuvera donc pas les transferts d'emplois.